

Ref : CA2020/07

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JANVIER 2020

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'ADDITIF N°5 AUX TARIFS 2019/2020
DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **24 octobre 2019** réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,
Vu la délibération CA2019/37 portant approbation des tarifs 2019/2020,
Vu la délibération CA2019/45 portant approbation de l'additif n°1 aux tarifs 2019/2020,
Vu la délibération CA2019/57 portant approbation de l'additif n°2 aux tarifs 2019/2020,
Vu la délibération CA2019/62 portant approbation de l'additif n°3 aux tarifs 2019/2020,
Vu la délibération CA2019/83 portant approbation de l'additif n°4 aux tarifs 2019/2020,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE à l'unanimité l'additif n°5 aux tarifs 2019/2020 de l'université, tel que figurant en document ci-joint à la présente délibération.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 24 janvier 2020.

Nombre de membres présents	10
Nombre de membres représentés	16
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	26
Nombre de votes pour	26
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 13/03/2020

Transmis à Mme la Rectrice d'Académie de Bordeaux le : 18/02/2020